RCS : CLERMONT FERRAND
Code greffe : 6303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 00152
Numéro SIREN : 434 759 031
Nom ou dénomination : CONTREMARQUE

Ce dépôt a été enregistré le 09/12/2022 sous le numéro de dépôt 10326

SALUSTRO REYDEL
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Madame la Présidente
Société CONTREMARQUE SAS
46 rue de Sarliève
63800 Cournon d'Auvergne

Lettre recommandée avec
accusé de réception

Clermont-Ferrand, le 9 novembre 2022

Démission des fonctions de commissaire aux comptes titulaire

Madame la Présidente,

A la suite de notre récent entretien, nous vous remettons par la présente notre démission de nos fonctions de commissaire aux comptes de votre société CONTREMARQUE SAS, motivée par :

— Les difficultés rencontrées dans l'accomplissement de la mission, auxquelles il n'est pas possible de remédier : nous ne sommes pas commissaire aux comptes de votre société mère la SAS CA3 et de sa filiale la SAS Arachnée Concerts, situation qui nous empêche d'avoir un accès direct aux informations administratives et comptables de votre groupe.

Conformément aux dispositions de l'article 28 du Code de Déontologie, nous allons informer le Haut Conseil du Commissariat aux Comptes de cette démission.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, notre mandat prend fin avec l'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 mars 2022 et à réception du présent courrier. Par conséquent, il conviendra de procéder à notre remplacement.

Nous vous remercions par avance d'effectuer au plus vite les formalités nécessaires auprès du Greffe du Tribunal de Commerce afin que Salustro Reydel n'apparaisse pas comme Commissaire aux comptes de votre société sur l'extrait K-Bis.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée et vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos salutations distinguées.

SALUSTRO REYDEL

Pour Béatrice de Blauwe
Présidente
Par délégation

Sara Righenzi de Villers

Salustro Reydel,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants affiliés à
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société par Actions Simplifiée
d'Expertise Comptable et de
Commissariat aux Comptes.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
des Experts Comptables de Paris
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre.

Siège social :
Salustro Reydel
Tour Eqho - 2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 3 624 000 €
Code APE 6920Z
652 044 371 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 85 65 20 44 371

CONTREMARQUE
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : 46 rue de Sarlième, 63800 COURNON D'AUVERGNE

434 759 031 RCS CLERMONT FERRAND

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 10 NOVEMBRE 2022

Le 10 novembre 2022, à 18 heures,
Au siège social

La société **ARACHNEE CONCERTS**, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 000 euros, ayant son siège social 46 rue de Sarlième, 63800 COURNON D'AUVERGNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 331 531 699 RCS CLERMONT FERRAND, représentée par Madame Corinne CHABRIER, Présidente de la société CA3 (795 311 679 RCS CLERMONT-FERRAND), elle-même Présidente de la Société,

Associée unique de la société CONTREMARQUE,

En présence de Madame Corinne CHABRIER, Présidente de la société CA3 (795 311 679 RCS CLERMONT-FERRAND), elle-même Présidente non associée de la Société,

Après avoir pris connaissance de la lettre de démission de la société SALUSTRO REYDEL, Commissaire aux Comptes titulaire, en date du 9 novembre 2022,

A pris la décision suivante relative à la nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement du Commissaire aux comptes démissionnaire.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, après avoir pris connaissance de la lettre de démission de la société SALUSTRO REYDEL (652 044 371 RCS NANTERRE), en date du 9 novembre 2022, de son mandat de Commissaire aux comptes titulaire, désigne en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes titulaire la société DMGD, SARL au capital de 8.000 euros, dont le siège social est situé 1, avenue d'Aiguilhe (43000) LE PUY EN VELAY (424 879 161 RCS LE PUY EN VELAY) et disposant d'un établissement secondaire sis 89, avenue Joseph Claussat (63400) CHAMALIERES, à compter de ce jour et pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à la décision de l'associée unique approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024.

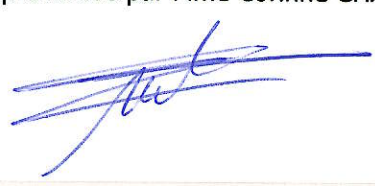
La société DMGD a fait savoir qu'elle acceptait le mandat qui vient à lui être confié et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour la société ARACHNEE CONCERTS
La société CA3
Représentée par Mme Corinne CHABRIER



KPMG S.A.
6 rue Valentin Haüy
CS 60015
63063 Clermont Ferrand Cedex 1
Téléphone : +33 (0)4 73 44 70 70
Télécopie : +33 (0)4 73 44 70 29
Site internet : www.kpmg.fr

Madame la Présidente
Société CONTREMARQUE SAS
46 rue de Sarliève
63800 Cournon d'Auvergne

Lettre recommandée avec
accusé de réception

Démission des fonctions de commissaire aux comptes titulaire

Clermont Ferrand, le 18 octobre 2022

Madame la Présidente,

A la suite de notre récent entretien, nous vous remettons par la présente notre démission de nos fonctions de commissaire aux comptes de votre société CONTREMARQUE SAS, motivée par :

— les difficultés rencontrées dans l'accomplissement de la mission, auxquelles il n'est pas possible de remédier : vous avez mis fin à nos mandats dans la société mère la SAS CA3 et la filiale la SAS Arachnée Concerts situation qui nous empêchent d'avoir un accès direct aux informations administratives et comptables de votre groupe.

Conformément aux dispositions de l'article 28 du Code de Déontologie, nous allons informer le Haut Conseil du Commissariat aux Comptes de cette démission.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, notre mandat prend fin avec l'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 mars 2022 et à réception du présent courrier. Par conséquent, il conviendra de procéder à notre remplacement.

Nous vous remercions par avance d'effectuer au plus vite les formalités nécessaires auprès du Greffe du Tribunal de Commerce afin que KPMG n'apparaisse plus comme Commissaire aux comptes de votre société sur l'extrait K-Bis.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée et vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos salutations distinguées.

KPMG S.A.

Ména Eric
Associé

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants affiliés à
KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes a directoire et
conseil de surveillance
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nai
TVA Union Europeenne
FR 77 775 726 417

CONTREMARQUE
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : 46 rue de Sarlième, 63800 COURNON D'AUVERGNE

434 759 031 RCS CLERMONT FERRAND

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 18 OCTOBRE 2022

Le 18 octobre 2022, à 17 heures,
Au siège social

La société **ARACHNEE CONCERTS**, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros, ayant son siège social 46 rue de Sarlième, 63800 COURNON D'AUVERGNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 331 531 699 RCS CLERMONT FERRAND, représentée par sa Présidente, la société CA3 (795 311 679 RCS CLERMONT-FERRAND), elle-même représentée par Madame Corinne CHABRIER,

Associée unique de la société CONTREMARQUE,

En présence de Madame Corinne CHABRIER, Présidente de la société CA3 (795 311 679 RCS CLERMONT-FERRAND), elle-même Présidente non associée de la Société,

Après avoir pris connaissance de la lettre de démission de la société KPMG, Commissaire aux Comptes titulaire, en date du 18 octobre 2022,

A pris la décision suivante relative à la substitution du Commissaire aux comptes titulaire démissionnaire par le Commissaire aux comptes suppléant en fonction et au non remplacement du Commissaire aux Comptes suppléant.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, après avoir pris connaissance de la lettre de démission de la société KPMG (775 726 417 RCS NANTERRE), en date du 18 octobre 2022, de son mandat de Commissaire aux comptes titulaire, prend acte que la société SALUSTRO REYDEL (652 044 371 RCS NANTERRE) actuellement Commissaire aux comptes suppléant, remplace à compter de ce jour, le Commissaire aux comptes titulaire démissionnaire, en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce, pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à la décision de l'associée unique approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024, et décide de ne pas nommer de nouveau Commissaire aux comptes suppléant.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour la société ARACHNEE CONCERTS
La société CA3
Représentée par Mme Corinne CHABRIER

